

l'Europe
s'engage
en Bretagne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

pour le développement rural

Rapport d'activité année 2010

Leader 2009 2013

GAL du Pays du Trégor-Goëlo



Rappel des objectifs

Objectifs généraux :

Le Pays du Trégor-Goëlo est un territoire multiple, à la fois rural, littoral et urbain par ses deux pôles que sont Lannion et Paimpol. Espace reliant l'Armor et l'Argoat, il est marqué par la variété de ses paysages et la diversité de son économie.

Sa notoriété et son attractivité reposent sur ses multiples atouts et sur la capacité des acteurs locaux à préserver et valoriser cette diversité historique, économique, culturelle et sociale.

Néanmoins, le territoire n'en est pas moins fragilisé. Plusieurs facteurs l'expliquent :

- la multiplicité des activités qui s'y exercent et engendrent de ce fait une hausse du foncier et des concurrences entre les usages qui s'y déroulent ;
- son hétérogénéité : une forte concentration du système économique local sur la zone urbaine et littorale au détriment de l'espace rural ;
- la demande croissante de services des personnes âgées et des nouveaux arrivants (installation de jeunes ménages sur les communes limitrophes des zones d'emploi de Lannion, Tréguier et Paimpol en raison de la hausse du coût du foncier).

Des déséquilibres se créent, source d'inégalités sociales et de détérioration de l'environnement. Le risque à terme est de réduire l'attractivité du territoire, freinant par là son développement économique.

Fort de cette expérience et dans la continuité de ses engagements, le territoire a choisi de cibler son intervention autour d'une ambition forte et partagée : **(Dés)équilibres.**

Par ce biais, le Pays du Trégor-Goëlo souhaite expérimenter des solutions locales et pérennes pour maintenir la diversité et l'attractivité du territoire. Cet objectif réaffirme la volonté des acteurs locaux de s'associer pour développer une conscience collective inscrite dans la

logique du développement durable et construire ensemble de nouveaux équilibres pour leur territoire.

Le développement équilibré du territoire s'articule autour des trois axes d'intervention suivants :

- la recherche d'équilibre entre les usages et les fonctions de l'espace ;
- le développement des filières économiques locales (circuits courts, touristiques et énergétiques) ;
- l'incitation aux comportements éco-responsables.

Objectifs 2010 :

- Poursuivre la mise en œuvre du programme Leader : Montant des mandatements réalisés au 31/12/2010 : 202.620,08 €
- Élaborer un plan de communication
- Engager un dossier de coopération transnationale et interterritoriale
- Lancer la réflexion sur les modalités d'évaluation du programme

Calendrier de mise en œuvre

Étape	Délai
Mise en œuvre du programme Leader	Janvier - Décembre 2010
Elaboration d'un plan de communication (forum, rencontres de partenaires...)	Juin 2009 - décembre 2010
Engagement d'un dossier de coopération transnationale et interterritoriale	Janvier - Décembre 2010
Lancement de la réflexion sur les modalités d'évaluation du programme	Janvier - Décembre 2010



Responsables du programme

- Référent élu : Maurice OFFRET, nommé le 19 mars 2009
- Référent du Conseil de développement : Yves LE BIHAN, nommé le 30 novembre 2010
- Techniciens : Christelle BACOR, chef de projet et Catherine PETEREAU, assistante

Modalité de gouvernance et Mise en œuvre du programme Leader en 2010

Le GAL & le comité de programmation Leader :

Le Groupe d'Action Locale est constitué de 25 structures (validées lors du Conseil d'administration du Pays du 19 mars 2009) inchangées au cours de l'année 2010. La distribution des structures entre les deux collèges permet de respecter l'obligation des 50 % de membres du collège privé selon la répartition suivante :

- Collège public : 12 sièges (48 %)
- Collège privé : 13 sièges (52 %)

Le renouvellement des membres du GAL est faible (à hauteur de 1 %) et intéresse exclusivement les suppléants. Par contre, il concerne préférentiellement le collège privé à 80 %, ce qui souligne la fragilité et la difficile mobilisation des acteurs de la société civile.

Enfin, le principe d'égalité femme/homme n'est pas respecté. Le GAL est en effet composé d'hommes à hauteur de 77 % (soit 37 membres) et de 23 % de femmes (soit 11 membres, dont seulement 4 titulaires).

Au cours de l'année 2010, le comité de programmation Leader s'est réuni à cinq reprises sur les communes de Plestin-les-Grèves, Plourivo, Plugrescant, Langoat et Prat, chacune d'elles appartenant à l'un des

sept 7 EPCI constitutifs du territoire.

Mise en place d'outils de gestion de projet et de suivi :

Dès la sélection du Pays du Trégor-Goëlo à l'appel à projet Leader, l'équipe technique a mis en place des outils de gestion et de suivi du programme (tableurs Excel). En 2010, le Pays a participé à l'élaboration d'un **extranet de gestion des projets**.

Ce dernier permet :

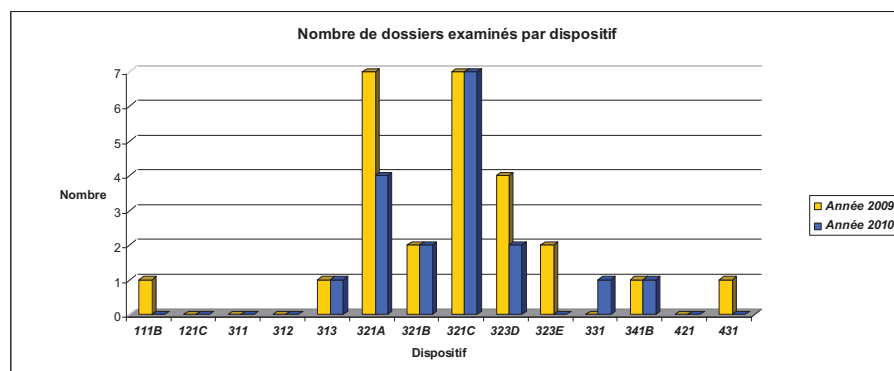
- la gestion des financements croisés avec une seule fiche-synthèse, base de données intégrant les financements mobilisés, à l'usage des membres de l'équipe qui assurent le suivi de ces financements
- l'accès en ligne à la fiche-synthèse de présentation du projet à l'usage des porteurs de projet et de l'équipe technique
- l'édition de la fiche-synthèse renseignée en ligne, sous la forme d'un fichier au format PDF
- la possibilité pour le porteur de projet de joindre des fichiers attachés (pièces constitutives des demandes de subvention) et de les télécharger (guide)
- d'optimiser le recueil des données et des indicateurs facilitant le suivi et l'évaluation de ces programmes.

L'équipe Leader utilise cet extranet de gestion de projet depuis mai 2010 et accompagne les porteurs de projet dans l'usage de cet outil ; l'application de ces nouvelles modalités s'est avérée probante. Cet outil est modulable dans le temps. Pour exemple, il peut être envisagé d'ouvrir l'accès à certaines données aux financeurs des projets : le Conseil régional, le Conseil général. L'équipe Leader souhaite également intégrer en 2011 un onglet évaluatif afin de faciliter l'évaluation semi-qualitative (emploi, impact économique).



Approche globale du nombre de dossiers instruits :

Le nombre de dossiers examinés en pré-comité de programmation Leader est en déclin par rapport à l'année 2009, seulement 18 dossiers en 2010 pour 26 en 2009. L'engouement de 2009 peut s'expliquer par un nombre important de projets issus de l'appel à projet lancé lors de l'élaboration du dossier de candidature. Le faible nombre de dossiers examinés en 2010 peut également s'expliquer par la durée d'instruction qui s'avère être assez longue, de 6 à 18 mois, du fait de la recherche de cofinancements publics, notamment pour les structures privées.



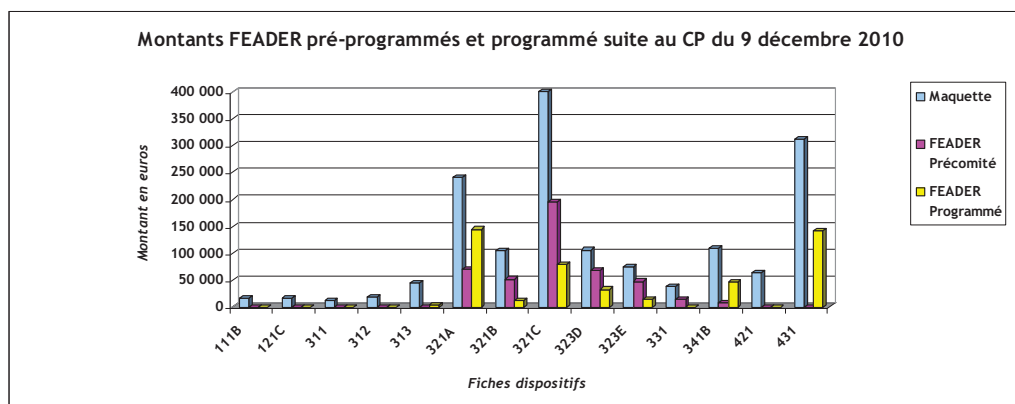
Le graphique souligne une répartition homogène des dossiers d'une année sur l'autre : Leader mobilise prioritairement des projets développant l'accès aux services à la population (321A), l'accès aux produits de qualité (321B), l'éco-citoyenneté et l'utilisation de l'énergie renouvelable (321C) et la valorisation du paysage, la mutualisation des usages (323D).

En revanche, près de 26 dossiers ont été programmés en 2010, ce qui représente une forte augmentation (facteur 3) par rapport à l'année 2009.

Approche globale de la programmation et consommation des fonds FEADER :

Le montant de FEADER programmé est de 581.022,43 € soit 37,28 % de la dotation financière Leader 2009-2013 du Pays du Trégor-Goëlo, dont près de 56 % au cours de l'année 2010.

Le taux de programmation sur la dotation dédiée à l'unité urbaine est de 47 % soit 145.302,64 €.



De manière proportionnelle au nombre de dossiers, le montant FEADER est attribué majoritairement aux projets suivants :

- Le développement de l'accès aux services à la population (321A) : « Les Jardins partagés » présenté par la Ville de Lannion, « l'équipement de la Ludothèque du Trégor » présenté par l'Association La Ludothèque du Trégor, la mise en place de services de transport à la demande
- Le développement de l'accès aux produits de qualité (321B) : « Développement de filières locales de valorisation de produits agricoles » présenté par Lannion-Trégor-Agglomération, « Animation

et sensibilisation aux circuits courts et structuration des filières bio et locales » présenté par le GAB d'Armor

- Le développement de l'éco-citoyenneté et l'utilisation de l'énergie renouvelable (321C) : « l'étude de faisabilité d'une filière Bois Energie issu du bocage dans le Trégor » présenté par la Communauté de communes de Beg Ar C'hra, « la mise en œuvre de politiques communautaires visant à former les enfants aux gestes éco-responsables » présenté par la Communauté de communes du Pays Rochois.

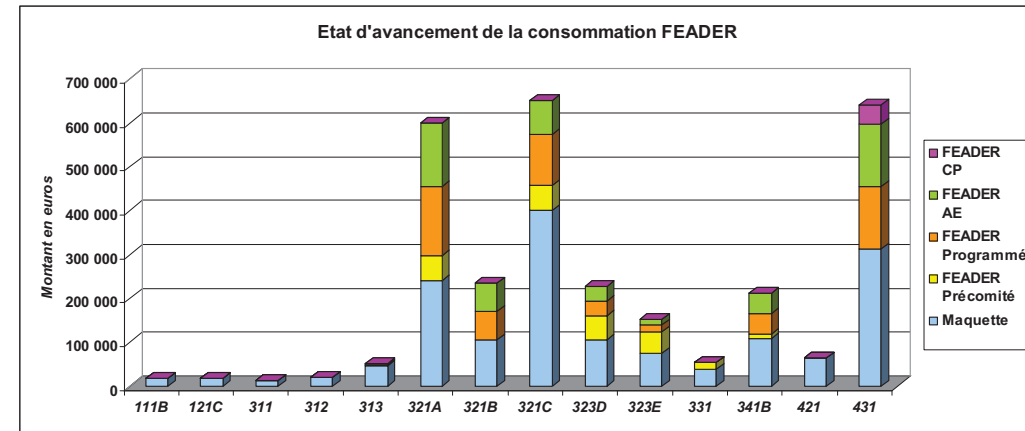
Malgré l'opportunité offerte de financer des projets agricoles via les fonds FEADER sur six des quatorze dispositifs ouverts sur le territoire du Pays du Trégor-Goëlo (111B, 121C, 311, 312, 321B, 341B), aucun dossier agricole n'a été programmé. Un groupe de travail rassemblant les principaux acteurs agricoles, mis en place en cours d'année, a permis d'identifier les origines de la sous-consommation des dispositifs « agricoles » et de déterminer les solutions à mettre en œuvre. Les points bloquants validés par l'ensemble des membres du comité de programmation du 30 septembre 2010 sont déclinés ci-dessous :

- l'obligation de cofinancements publics difficiles à mobiliser sur les projets
- les mêmes dispositifs sont ouverts sur le volet régional
- depuis l'élaboration de la candidature Leader, de nouveaux programmes sont mis en œuvre, spécifiques aux projets agricoles (ex : le Plan Energie Bretagne).

De ce fait, lors du comité de programmation du 9 décembre 2010 et en cohérence avec la stratégie Leader, les membres ont décidé de modifier l'affectation de fonds FEADER sur les autres dispositifs en fonction des sollicitations des acteurs locaux. Il s'agit d'un transfert de 210.000 euros de FEADER entre dispositifs, soit 13.47 % de la dotation FEADER du GAL du Pays du Trégor-Goëlo.

En outre, une nouvelle animation tend à favoriser l'émergence de

projets de coopération agricole, seule valeur ajoutée du Leader par rapport aux autres dispositifs sectoriels existants.



Le montant de FEADER engagé (signature des conventions tripartites) est de 529.444,82 € soit 91 % des montants programmés.

Le montant de FEADER mandaté est de 45.872,65€ soit 8% du montant de FEADER programmé. Lors de la signature de la convention Leader 2009-2013, le GAL du Pays du Trégor-Goëlo s'était engagé à consommer 233.792,40€ en 2010.

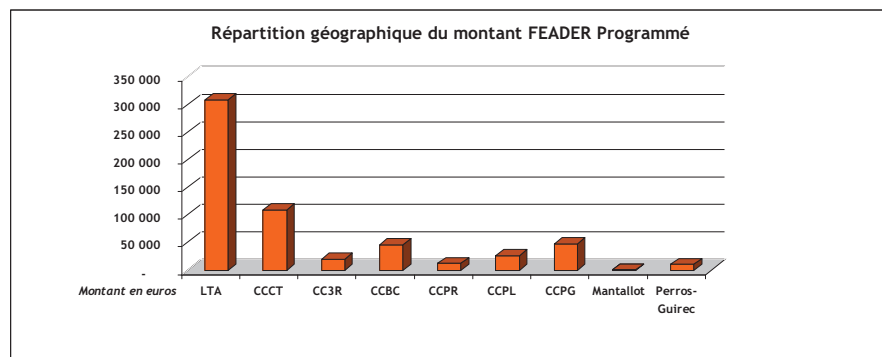
Force est de constater que les objectifs visés sont très loin d'être atteints ; l'explication réside dans :

- la mise en œuvre et les ajustements de la procédure de demande de paiement ont ralenti les dites demandes
- beaucoup de dossiers financés correspondent à des aides au démarrage sur trois années, et peu d'acomptes ont été demandés en cours de réalisation
- la majorité des demandes de paiement a été réceptionnée en décembre 2010 suite aux courriers de relance du GAL ; ces demandes n'ont pu être traitées au cours de l'exercice 2010.

L'équipe Leader ayant mis en œuvre des outils pour faciliter le traitement des demandes de paiement, elle prévoit de récupérer son retard sur l'année 2011.

Répartition géographique

Le graphique ci-dessous indique que le territoire de Lannion-Trégor-Agglomération (LTA) bénéficie de la dotation la plus importante de fonds FEADER, à hauteur de 308 662.58€ soit 53% de la dotation. Le territoire de Centre-Trégor (CCCT) bénéficie également d'une forte

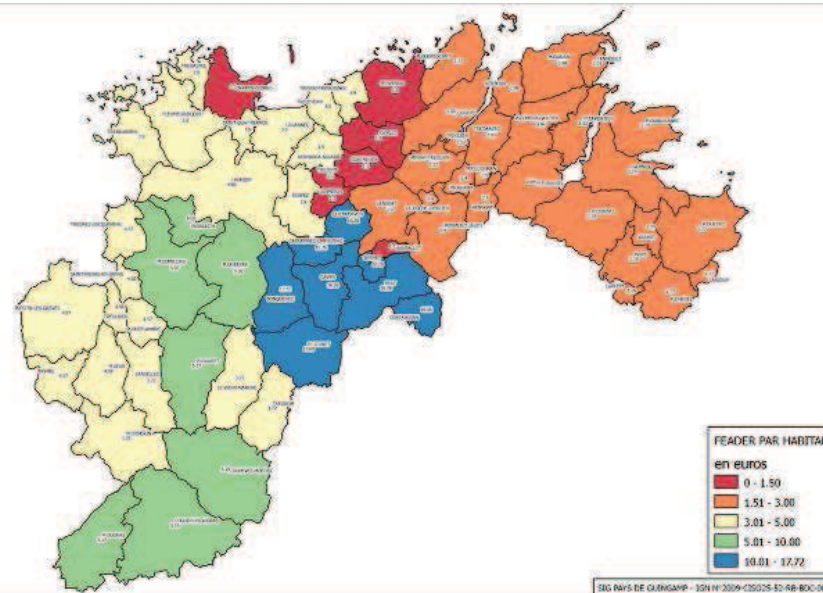


dotation, à hauteur de 109 525.06€ (soit 19%).

Enfin, les territoires de la Communauté de communes de Beg Ar C'hra (CCBC) et de Paimpol-Goëlo (CCPG) ont mobilisé près de 40.000 € de FEADER. Les autres territoires ont peu ou pas émarginé au Leader.

La carte ci-contre présente le montant FEADER impacté par habitant et par territoire. Cette présentation graphique permet une analyse plus fine de la répartition des retombées financières du Leader sur le Pays du Trégor-Goëlo. Elle nuance la répartition des dotations globales.

Premier constat : les habitants du territoire du Centre-Trégor (CCCT)



sont les premiers bénéficiaires de Leader avec près de 17,26 € /habitant.

Loin derrière, les habitants de Beg Ar C'hra (CCBC) disposent de 5,78 € de FEADER / habitant, suivi des habitants de Lannion-Trégor-Agglomération à hauteur de 5,61 €, puis de ceux des autres territoires, de 1,37 à 3,15 €.

En d'autres termes, la mise en œuvre de Leader sur le Pays du Trégor-Goëlo privilégie les habitants des territoires ruraux et périurbains.

Si on rapproche ces données de la nature des projets financés, le programme répond aux objectifs généraux fixés :

- **La recherche d'équilibre entre les usages et les fonctions de l'espace** par le financement de projets de services à la personne sur les territoires ruraux (CCCT, CCBC) et périurbains (CCPG, LTA) afin de conforter l'accueil des nouveaux arrivants (installation de jeunes ménages sur les communes limitrophes des zones d'emploi) et de maintenir des personnes âgées sur ces territoires.

La quête d'équilibre se retrouve également dans les projets valorisant le paysage sur les territoires littoraux (CCPL), éléments identitaires à préserver.

- **Le développement des filières économiques locales** par la valorisation des circuits courts et de la vente directe de produits locaux de qualité (à l'échelle du Pays du Trégor-Goëlo ou de LTA), et par la structuration d'une filière touristique en milieu rural (CCPR, CCCT, CCBC).

La dimension collective des projets renforce les échanges ville-campagne et littoral-rural.

- **L'incitation aux comportements éco-responsables** par le développement de projets d'animation dont l'objet est d'impulser des changements dans les comportements et dans les modes de vie.

L'ensemble des projets contribue au maintien des équilibres socio-économiques et environnementaux, favorise la diversité des territoires, ce qui mis bout à bout garantit l'attractivité et la qualité du cadre de vie du Pays du Trégor-Goëlo.

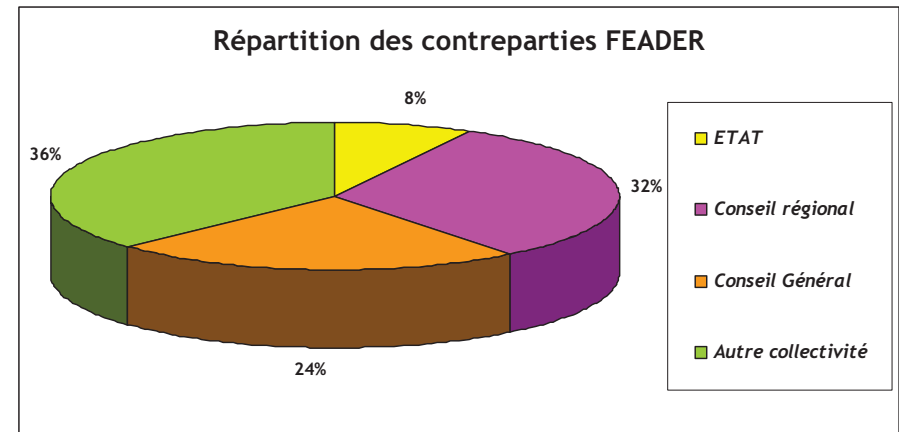
Nature des contreparties Leader

Comme en 2009, les principaux financeurs mobilisés en contrepartie des fonds FEADER sont les collectivités territoriales locales et le Conseil régional de Bretagne.

Les collectivités territoriales locales et notamment les EPCI sont

fortement incitées à soutenir les initiatives privées financées par le Leader. De plus, les subventions publiques étant plus difficiles à mobiliser, les EPCI sont plus fréquemment sollicités.

Enfin, dans l'élaboration de leurs projets respectifs, les collectivités locales sont soumises au même contexte que les structures privées et doivent mobiliser une part plus importante d'autofinancement. Or l'autofinancement des structures publiques permet d'appeler du FEADER de sorte qu'il est valorisé (inclus dans les contreparties).



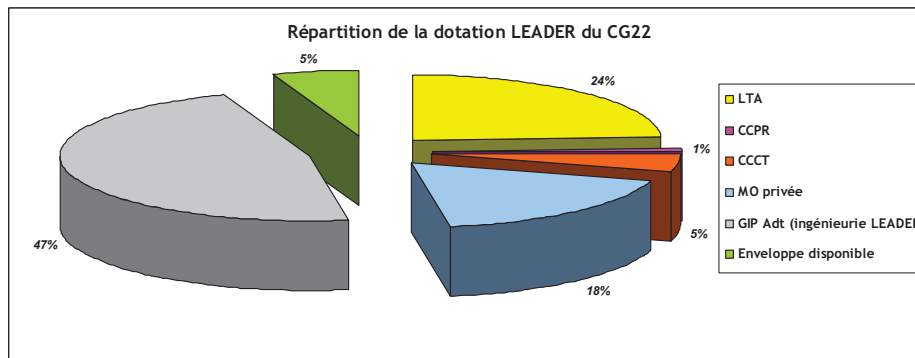
Parmi les fonds régionaux mobilisés par les projets Leader, le Pays du Trégor-Goëlo a fait le choix de mettre à disposition une partie de l'enveloppe 3 du Contrat Région - Pays à hauteur de 350.000 €. Le taux de consommation de l'enveloppe fléchée pour le co-financement des projets Leader est de 44,16 %.

Le Conseil général des Côtes d'Armor est le seul département de Bretagne à avoir alloué une dotation, à hauteur de 233.700 € soit 15 % de l'enveloppe FEADER, au Pays du Trégor-Goëlo pour la mise en œuvre du Leader. La sollicitation de cette dotation fait l'objet d'un arbitrage

basé sur une clef de répartition de l'enveloppe :

- respect d'un équilibre géographique entre chaque territoire
- priorité aux maîtrises d'ouvrage privées (respect de l'obligation d'un cofinancement public).

Malgré la régulation de la consommation de cette dotation spécifique Leader, le taux de consommation est de 58,36 % pour l'année 2010. Sachant que 47 % de cette dotation sont réservés pour cofinancer l'ingénierie Leader pour les années 2012 à 2013, la dotation spécifique Leader du Conseil général est aujourd'hui considérée épuisée.



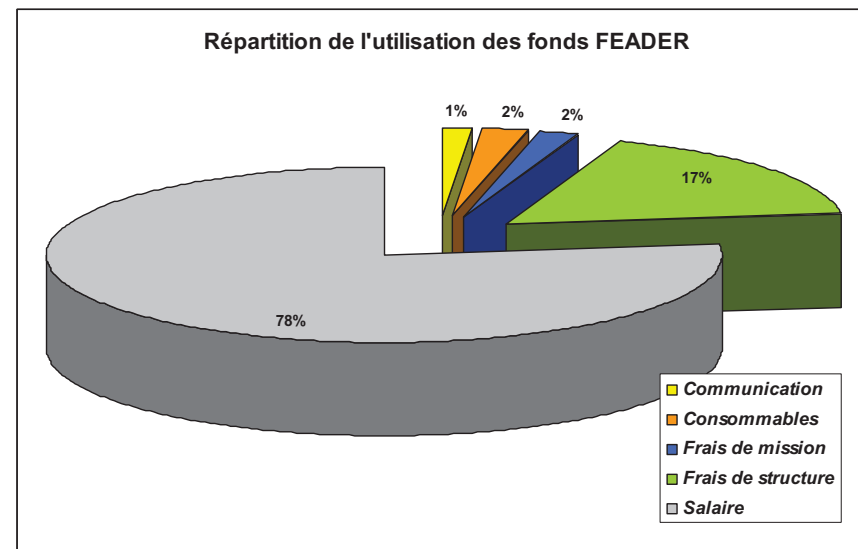
Le graphique ci-dessus illustre la ventilation de cette dotation en fonction de la nature de la maîtrise d'ouvrage. Malgré les systèmes de régulation mis en place, la dotation finance de manière préférentielle les maîtrises d'ouvrage publiques au dépend de celles privées.

Impact économique du Leader

L'impact économique du Leader nous permet de suivre l'utilisation des fonds FEADER sur l'activité économique locale.

L'analyse de ces résultats doit tenir compte du faible taux de paiement

et de son affectation exclusive à l'ingénierie Leader sur l'année 2010.



La majorité des dépenses correspondent à des frais de salaire et de déplacement (95%).

D'autre part, le flux des dépenses montre que la majorité du FEADER finance des investissements réalisés à l'échelle locale (93.70% à l'échelle du PTG). Seules 5% sont dépensées à l'échelle nationale. Le Leader a donc un effet levier sur l'économie locale.

Élaboration d'un plan de communication



L'équipe Leader a maintenu les modalités de diffusion souples et évolutives utilisées au cours de l'année 2009. Les guides du porteur de projets, du bénéficiaire et du membre du comité de programmation ont été actualisés au cours de l'année 2010.

Les communications sont réalisées sur le site Internet du Pays du Trégor-Goëlo et sur la lettre de Pays. Des points d'information sont réalisés de manière régulière dans les différentes instances du Pays et au sein du Conseil de développement.

La réflexion a été poursuivie au cours de l'année 2010. De nouveaux supports de communication ont été élaborés afin d'informer et de sensibiliser les porteurs de projet potentiels.

Pour ce faire, l'équipe Leader a choisi une approche nouvelle visant à valoriser les projets financés par Leader afin de promouvoir le programme de développement rural. A cet effet, un graphisme spécifique valorise les thématiques du plan de développement Leader du Pays, en adéquation avec les attendus communautaires de l'annexe VI du Règlement 1974/2006. Ainsi, trois kakémonos sont mis à disposition des bénéficiaires Leader, à titre gracieux, et leur utilisation est encouragée pour les conférences de presse, les forums ou les événementiels...

La coopération interterritoriale et transnationale

La mise en place d'un projet de coopération interterritoriale ou

transnationale étant l'un des quatre objectifs de l'année 2010, l'équipe technique Leader met en place des groupes de travail pour inciter l'émergence de projets de coopération :

- Groupe de travail « réflexion saisonnalité », amorcé dès 2009
- Groupe de travail « agriculture et coopération »
- Groupe de travail « Paimpol-Goëlo & agriculture ».

Le détail de l'animation de chacun de ces groupes de travail est précisé dans les paragraphes suivants en fonction du type de coopération.

Parallèlement aux animations locales, le Pays du Trégor-Goëlo participe aux réseaux et séminaires nationaux afin d'identifier de potentiels partenaires. Le Pays du Trégor-Goëlo était notamment présent aux « Rencontres nationales coopération Leader 2007-2013 » à Lons-Le-Saunier en juillet 2010, pour apporter un témoignage à l'atelier « TIC et ruralité » suite aux projets de coopération transnationale suivants réalisés dans le cadre de Leader+ :

- «SIGARE» Système d'Information Géographique d'Aménagement Rural et Environnemental
- «Modélisation pour une télévision participative en milieu rural».

Coopération interterritoriale :

❶ Dans le cadre de la candidature Leader, le Pays du Trégor-Goëlo a engagé une réflexion sur le développement de réponses mutualisées et partenariales adaptables sur tous les territoires, sur les thématiques de l'emploi (multi-activité) et du logement des saisonniers.

Dès lors, des contacts ont été pris avec deux territoires aux problématiques similaires que sont le Pays Marennes Oléron et le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Force était de constater que le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre était en avance sur la thématique notamment par la mise en place d'une Maison des saisonniers et la réalisation d'expérimentations pour faciliter l'hébergement du



saisonnier. Il était donc souhaitable pour les deux autres territoires d'avancer localement sur la thématique avant de s'engager sur un projet de coopération.

Pour faire émerger les attentes locales, le Pays du Trégor-Goëlo a souhaité mener cette réflexion en partenariat avec la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle (MDEFP) qui conduit déjà des actions en direction des saisonniers (forum des saisonniers, guide des emplois saisonniers). Un comité de pilotage « réflexion saisonnalité » et des groupes de travail ont été mis en place en 2009. Le recensement des actions réalisées sur le territoire et leur synthèse réalisée début 2010 a mis en exergue les principales difficultés auxquelles les saisonniers du pays sont confrontés : leur identification, la mobilité, le logement, la qualification ou les périodes d'activités.

En réponse, le comité de pilotage s'est penché sur les problématiques d'identification, de mobilité et de logement par une approche expérimentale à l'échelle de deux micro-territoires : une expérimentation sur la mobilité sur la Côte de granit rose et une expérimentation sur l'hébergement des saisonniers agricoles et du tourisme sur le Goëlo.

Ainsi, deux groupes de travail rassemblant les acteurs concernés ont été constitués et se sont réunis les 1er et 3 juin 2010. Ces deux approches ont abouti à la demande d'une enquête conjointe à destination des employeurs de saisonniers afin de mieux identifier les moyens et les pratiques de transport et d'hébergement de ceux-ci sur le pays. Cette enquête a été réalisée au cours de l'été 2010 par le Pays du Trégor-Goëlo et la MDEFP, avec la participation des principaux acteurs de la démarche : la Chambre d'Agriculture, le Club Hôtelier de Perros à Paimpol, le Pays Touristique du Trégor-Goëlo, les offices de tourisme et l'UCPT.

En novembre 2010, une présentation des résultats de l'enquête intitulée « *Quels sont les moyens et les pratiques de transport et d'hébergement des saisonniers sur le Pays du Trégor-Goëlo ?* » a été réalisée à Perros-



Guirec.

Cette enquête s'articule en trois parties :

- secteur d'activité des employeurs
- activités des saisonniers
- hébergement et mobilité du saisonnier.

Premier constat de l'enquête qui corrobore la perception des acteurs locaux : les difficultés rencontrées par les saisonniers pour ce qui a trait à leurs déplacements et à leur hébergement.

Les résultats de l'enquête font apparaître une volonté de fidéliser les saisonniers. Comment traduire cette quête de fidélisation des travailleurs saisonniers de façon structurelle ? Autre enjeu soulevé : la sécurisation des parcours professionnels de ces saisonniers. Ces deux réflexions pourraient être intégrées au plan d'actions 2011 de la MDEFP.

Concernant les solutions proposées par le comité de pilotage pour répondre aux difficultés d'hébergement, elles impliquent des investissements plus lourds, d'où la nécessité de réunir à nouveau les partenaires impliqués courant 2011.

Il s'avère que le développement du transport collectif ne règle qu'en partie le problème de mobilité. En outre, il peut être source d'accroissement de la durée du temps de transport eu égard aux plages horaires des saisonniers (amplitude horaire, coupure en journée). Aussi, le transport collectif n'apparaît pas non plus, être, une réponse adéquate à leur mobilité. Le transport individuel, plus opportun semble-t-il, pourrait être mis en place rapidement. Sur cette problématique, la MDEFP et le Pays du Trégor-Goëlo organiseront une rencontre avec une association qui expérimente une solution de transport individuel sur Brest. Dans ce sens et via des aides Leader entre autres, un ou plusieurs parcs de cyclomoteurs pourraient être testés localement dès l'été 2011.

La coopération envisagée avec le Pays Marennes Oléron et le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre est aujourd'hui incertaine.





En octobre 2010, le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre nous a fait part de l'évolution de leur réflexion sur la saisonnalité avec un recentrage sur les questions de pluriactivité et de qualification. Par ailleurs, ce territoire s'est engagé depuis le début de l'année 2010 sur un projet de coopération avec le Pays du Grand Briannonnais autour de la pluriactivité mer-montage, dans la perspective d'un groupement d'employeurs. Enfin, leur réflexion relative à la problématique du logement semble s'essouffler, faute de solution efficace et pérenne.

De la même façon, le Pays Marennes Oléron réoriente sa réflexion concernant la saisonnalité. Le territoire a choisi d'intégrer cette thématique à sa stratégie durable en faveur de l'économie, de l'emploi, de l'insertion, et de la formation. Est ouverte une « Maison des Initiatives et des Services » ayant pour rôle d'accompagner, de structurer et de rendre lisible le secteur des services au public en matière d'emploi, de formation, d'insertion, de services à la personne et de justice.

❷ Lors du démarrage de Leader, peu de projets concernant l'agriculture ont sollicité une aide financière Leader auprès du GAL du Pays du Trégor-Goëlo.

Dès lors, un groupe de travail rassemblant les principaux acteurs agricoles est créé en 2010. Son rôle : identifier les origines de la sous-consommation des dispositifs « agricoles » et cibler les possibilités pour y remédier :

- l'apport d'une valeur ajoutée via Leader par des projets de coopération internationale et/ou interterritoriale
- l'identification de problématiques communes via le réseau Leader, puis mettre en place un groupe de travail pour définir les latitudes de chacun à agir, nos spécificités locales.

Depuis, les acteurs agricoles se sont réunis à deux reprises mais sans parvenir à identifier de réelles pistes de travail. Le Pays du Trégor-Goëlo a donc proposé aux acteurs locaux de recevoir une délégation du



GAL du Pays de Guéret au cours du premier trimestre 2011. Il en découle le souhait d'échanges d'expériences concernant le développement de la filière « restauration collective » à partir de la production locale et de mutualisation de méthode de travail.

L'objectif est de répondre à l'attente du Pays de Guéret et d'inciter via les échanges l'émergence de projets de coopération.

Enfin, le Pays du Trégor-Goëlo organisera en parallèle un comité technique sur la thématique « Introduction de produits bio et/ou locaux en restauration collective ». L'objectif étant de faire un état des lieux des expériences en place sur le territoire et d'identifier les attentes des collectivités.

Coopération transnationale :

❶ Le Pays du Trégor-Goëlo a engagé une réflexion avec deux autres territoires bretons sur la thématique du lin et du tissage. Il s'agit, dans le cadre de ce projet, de valoriser le patrimoine commun de la toile et du lin par le prisme de leurs atouts touristiques, économiques et pédagogiques.

Au cours du second semestre de l'année 2010, le groupe de travail piloté par le Pays de Guingamp (chef de file de ce projet) s'est réuni regroupant plusieurs acteurs des territoires. Les axes de travail suivants ont été identifiés :

- l'axe économique par la valorisation des débouchés potentiels concernant l'exploitation du lin ; favoriser le développement et les moyens de production.
- l'axe historique dans la continuité de la rénovation des routoirs à lin, travail de longue haleine engagé déjà depuis plusieurs années sur notre territoire ; l'enjeu étant de rechercher et d'identifier l'impact économique du lin et de sa production, sur notre territoire et par de là nos frontières ; d'aboutir à terme à un lien « économie d'hier, d'aujourd'hui et de demain ».

Une restitution de ces premiers travaux a été transmise à un organisme





gouvernemental de la Lettonie qui souhaite engager une coopération sur la thématique. Toutefois aucun territoire de projet Leader n'a été identifié à ce jour. La réflexion, les recherches de partenariats et l'identification des maîtrises d'ouvrage potentielles sur chacun des territoires concernés sont à poursuivre sur l'année 2011.

② Fort de son expérience de producteur de légumes, retiré depuis, ancien président du Coco de Paimpol et actuellement vice-président de l'INAO, le Président de la Communauté de communes Paimpol-Goëlo a impulsé la volonté d'accompagner des missions internationales, de mobiliser une expertise territoriale en soutien aux programmes de développement des territoires.

Dès mai 2010, un groupe de travail restreint l'accompagne dans l'élaboration de cette démarche. Territoire rural et agricole, la dite Communauté de communes souhaite s'engager dans un projet de coopération agricole avec Madagascar.

Pour concrétiser cette volonté de coopération internationale, le Président de la Communauté de communes Paimpol-Goëlo a souhaité s'appuyer sur des partenariats existants afin de favoriser les synergies et valoriser les acquis d'expériences de coopérations passées, plutôt que de chercher à créer un nouveau partenariat.

Pour cette raison, il s'est adressé à une association régionale de coopération internationale : l'AFDI-Bretagne. Cette dernière a été créée par les organisations professionnelles agricoles de la région. Elle a pour mission de favoriser les échanges entre agriculteurs du Nord et du Sud ainsi que le développement agricole au Mali et à Madagascar. Pour cela, l'AFDI Bretagne s'appuie sur des partenaires locaux, les organisations paysannes des régions dans lesquelles elle intervient.

Madagascar est un pays à dominante rurale dont la majeure partie de la population vit de l'activité agricole. La productivité de cette agriculture est faible et ne permet pas d'assurer aux familles rurales des conditions de vie décentes. L'un des freins à cette productivité est l'impossibilité de trouver localement des semences de qualité, en particulier pour les



semences maraîchères. Or, les légumes permettent une diversification de l'alimentation et fournissent un complément de revenu aux paysans.

En cohérence avec les attentes de deux territoires malgaches, la Communauté de communes Paimpol-Goëlo souhaite s'engager sur la thématique de la biodiversité. Sauvegarder et accroître la diversité de semences et de plants agricoles a, non seulement, un impact direct sur la biodiversité cultivée nécessaire à une alimentation saine et diversifiée, à sa reproduction dans des climats de plus en plus changeants, mais cela a aussi un impact indirect important sur la biodiversité sauvage et l'amélioration des conditions de travail des exploitants.

Le territoire de Paimpol-Goëlo ayant acquis de fortes compétences en matière de sélection variétale, la Communauté de communes souhaite mettre à profit ces avancées, aux côtés des exploitants Malgaches. Une mission de prospection à Madagascar est ainsi envisagée. Composée d'élus, de techniciens, d'agriculteurs et d'un membre de l'AFDI-Bretagne, cette mission aura pour tâche de :

- prendre contact avec l'APDIP et avec l'Organisation Paysanne Union Matanjaka ;
- appréhender le contexte local, agricole, social, et de repérer les acteurs du territoire ;
- préciser les besoins techniques ;
- formaliser le montage financier d'une telle opération.

Evaluation :

L'évaluation permettra d'apprécier l'efficacité du programme et de comparer l'impact des opérations menées par rapport aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre.

Le GAL du Pays du Trégor-Goëlo souhaitait mettre en place, dès le lancement du programme, un dispositif ambitieux de suivi et d'évaluation du plan de développement en s'appuyant sur une approche





participative pilotée par le GAL.

Une phase préalable de sensibilisation et de formation à la démarche de l'évaluation à l'intention des membres du GAL (appropriation d'une culture de l'évaluation) a été initiée en juillet 2009 et devait être poursuivie au cours de l'année 2010. Elle n'a pas été réalisée par manque de mobilisation ou d'intérêt pour la démarche. Il serait souhaitable de solliciter de nouveau les membres du GAL afin de se prononcer sur la réalisation d'une évaluation à mi parcours et/ou à la fin du programme, et sur les modalités de mise en œuvre.

En parallèle, l'équipe technique réalise un suivi financier et en informe les membres du GAL à chaque comité de programmation. C'est grâce à ce suivi et suite aux échanges avec les acteurs agricoles que la maquette financière Leader a été modifiée lors du comité de programmation du 9 décembre.

Enfin, une évaluation régionale se met en place afin de souligner la valeur ajoutée de l'axe 4 Leader, par rapport aux autres modes de gestion classique des fonds FEADER. Pour ce faire, le réseau des GALs bretons a choisi d'articuler cette évaluation autour des deux axes suivants :

- l'innovation,
- la cohérence territoriale.

Les services de l'État (DRAF et SGAR) proposent de financer, via le réseau rural, l'animation de cette évaluation régionale.

Étape	Délai
Mise en place d'un forum Pays autour de la thématique « Coopération »	Juin 2009 - Décembre 2011
Engager un dossier de coopération transnationale « idée au projet »	Janvier - Juin 2011
Engager un dossier de coopération interterritoriale	Janvier - Décembre 2011
Lancement d'un groupe de travail « introduction des produits locaux de qualité en restauration collective »	Janvier - Décembre 2011
Valider les modalités de mise en œuvre de l'évaluation Leader	Janvier - Décembre 2011
Formation des nouveaux membres du GAL	Février - Mars 2011
Accueil d'une délégation du GAL du Pays de Guéret	Janvier - Avril 2011

Actions prévues en 2011

Étape	Délai
Poursuivre la mise en œuvre du programme Leader	Janvier - Décembre 2011



L'Europe s'engage en Bretagne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales
pour le développement rural

Equipe Leader
126 rue de l'aérodrome
22300 LANNION

Tel : 02 96 48 66 33
Fax : 02 96 48 73 07

www.paystregor-goelo.com

